

BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) USD BULLISH NOTE GREY GOLD 2023

FLASH
INVEST
Avril 2015

Document promotionnel



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Obligation structurée



8 ans



Dollar américain
(USD)
Risque de change



Risque de perte de
capital limité à -10%
maximum



Profil défensif à
agressif



Plus-value finale
soumise au précompte
mobilier

La **BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) USD BULLISH NOTE GREY GOLD 2023** (en abrégé **BP2F USD BULLISH NOTE GREY GOLD 2023**) est un instrument dérivé complexe, émis en dollar américain (USD), par BNP Paribas Fortis Funding (LU) et garanti par BNP Paribas Fortis SA. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui ne s'engage pas à rembourser le capital à 100% de la valeur nominale à l'échéance, dans tous les cas. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, vous risquez en outre de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant investi, à l'échéance.

Principales caractéristiques

- ✓ Maturité de 8 ans.
- ✓ Émission en dollar américain (USD), ce qui implique un risque de change lors de la conversion des montants en USD vers l'EUR.
- ✓ Prix d'émission: 102% de la valeur nominale (soit 2.040 USD par coupure).
- ✓ Les modalités de remboursement et de rendement sont associées à l'évolution de l'indice Global Grey Gold Select 30 USD PR, composé de 30 actions de sociétés internationales actives dans les secteurs les plus exposés à la thématique du vieillissement de la population mondiale.
- ✓ Risque de perte de capital en cas d'évolution adverse de l'indice, à l'échéance. La perte potentielle est toutefois limitée à -10% maximum. Même en cas de recul plus sévère de l'indice, le capital sera donc remboursé au minimum à 90% de la valeur nominale (soit 1.800 USD par coupure), à l'échéance.
- ✓ La prime de remboursement potentielle sera égale à 100% de toute évolution positive enregistrée par l'indice, à l'échéance.

Du baby-boom au papy-boom

La génération du baby-boom arrive aujourd'hui à l'âge de la retraite. Les séniors sont de plus en plus nombreux, vivent de plus en plus longtemps et disposent en moyenne d'un pouvoir d'achat plus important. Par ailleurs, grâce aux progrès de la médecine et à l'amélioration des conditions de vie à travers le monde, l'espérance de vie augmente tant dans les pays développés que dans les pays émergents.

La combinaison de tous ces éléments font du vieillissement de la population mondiale une **thématique boursière à part entière**, inscrite dans une tendance **durable** et relativement **peu sensible aux cycles économiques**.

Les secteurs d'activité exposés à cette thématique dépassent – et de loin – le secteur des soins de santé. Il ne s'agit pas seulement de soigner ou de prévenir les problèmes de santé des séniors, mais aussi de répondre à leurs nouveaux besoins.

Grâce à la **BP2F USD BULLISH NOTE GREY GOLD 2023**, vous visez le potentiel des entreprises dont la croissance devrait bénéficier des dépenses de ces "nouveaux consommateurs". Vous associez en effet les modalités de remboursement et de rendement de votre investissement à l'évolution d'un tout **nouvel indice – Global Grey Gold Select 30 USD PR – spécialement conçu pour concrétiser la thématique du vieillissement de la population mondiale**. Tout en sachant qu'une éventuelle évolution adverse de l'indice ne sera prise en compte que jusqu'à hauteur de -10% maximum, à l'échéance.

Libellée en dollar américain (USD), la BP2F USD BULLISH NOTE GREY GOLD 2023 vous permet en outre de diversifier les investissements en USD de votre portefeuille de placements.



L'indice Global Grey Gold Select 30 USD PR

L'indice Global Grey Gold Select 30 USD PR est un tout nouvel indice développé par les experts de BNP Paribas.

Son objectif est d'offrir une exposition boursière aux sociétés dont les activités sont soutenues par le vieillissement continu de la population mondiale. Cette thématique est en effet devenue un axe de développement prioritaire dans plusieurs secteurs d'activité.

Diversifié à l'échelle internationale, l'indice est libellé en dollar américain (USD).

Composition de l'indice

L'indice Global Grey Gold Select 30 USD PR est composé de 30 actions internationales, sélectionnées sur base d'une **combinaison de critères financiers objectifs**, parmi l'ensemble des actions appartenant aux secteurs exposés à la thématique du vieillissement de la population mondiale. Pour coller à la réalité du marché, la composition de l'indice est revue tous les 3 mois.

Processus de sélection

750 actions

Univers d'investissement = actions internationales des différents secteurs liés au vieillissement de la population

300 actions

Sélection des actions **les plus liquides** (volume d'échange moyen sur 20 jours supérieur à 10 millions USD)

60 actions

Sélection des actions présentant les **meilleures perspectives de rendement du dividende** à un horizon de 12 mois

30 actions

Sélection des actions **les moins risquées**, sur base de la volatilité historique (sur 6 mois)

La **pondération** de chaque action est déterminée **en fonction de sa volatilité**.
L'action la moins volatile aura ainsi le poids le plus important au sein de l'indice.

Volatilité (ou risque)

Les actions sont soumises à des mouvements de cours à la hausse et à la baisse. Ces variations peuvent être encadrées dans une fourchette de fluctuation qui mesure, en pourcentage, les écarts positifs et négatifs par rapport à une performance moyenne. En termes financiers, cet intervalle est exprimé par la notion de volatilité ou de risque.

Conclusion

Cette méthodologie rigoureuse permet d'identifier les actions

- les plus liquides,
- financièrement saines et solides puisque capables de distribuer des dividendes élevés, et
- relativement moins risquées puisque présentant une faible volatilité.

Pas de distribution de dividendes

Bien qu'un des critères de sélection des actions composant l'indice porte sur les dividendes qu'elles distribuent, il convient de noter que l'investisseur ne bénéficie pas de ces dividendes.

Les secteurs repris dans l'indice

et offrant une exposition à la thématique "Vieillesse de la population mondiale" peuvent être regroupés en **6 catégories**:

- Pharmacie & Biotechnologie
- Équipements et services en soins de santé
- Assurance-vie
- Voyages & Loisirs
- Vins & Spiritueux
- Aménagement de l'habitat

Bon à savoir

L'indice Global Grey Gold Select 30 USD PR est un **indice de type "Price"**. Ceci implique que les dividendes distribués par les actions qui le composent ne sont pas réinvestis dans l'indice.

Vous trouverez la composition de l'indice et pourrez en suivre l'évolution sur le site

<https://indices-globalmarkets.bnpparibas.com/product.aspx?id=nODSpIlUJ8jYDuTUwbkwpw%3d%3d>

Composition de l'indice au 26.03.2015

#	Société	Pays	Secteur
1	GreatWest Lifeco Inc	Canada	Assurance-vie
2	Takeda Pharmaceutical Co Ltd	Japon	Pharmacie & Biotechnologie
3	Eisai Co Ltd	Japon	Pharmacie & Biotechnologie
4	Pfizer Inc	États-Unis	Pharmacie & Biotechnologie
5	MTR Corp Ltd	Hong Kong	Voyages & Loisirs
6	Legal General Group PLC	Royaume-Uni	Assurance-vie
7	Power Financial Corp	Canada	Assurance-vie
8	Swiss Life Holding AG	Suisse	Assurance-vie
9	Power Corp of Canada	Canada	Assurance-vie
10	Diageo PLC	Royaume-Uni	Vins & Spiritueux
11	Novartis AG	Suisse	Pharmacie & Biotechnologie
12	Wesfarmers Ltd	Australie	Aménagement de l'habitat
13	Daiichi Sankyo Co Ltd	Japon	Pharmacie & Biotechnologie
14	GlaxoSmithKline PLC	Royaume-Uni	Pharmacie & Biotechnologie
15	Friends Life Group Ltd	Royaume-Uni	Assurance-vie
16	Roche Holding AG	Suisse	Pharmacie & Biotechnologie
17	Sonic Healthcare Ltd	Australie	Pharmacie & Biotechnologie
18	Old Mutual PLC	Royaume-Uni	Assurance-vie
19	Merck Co Inc	États-Unis	Pharmacie & Biotechnologie
20	AMP Ltd	Australie	Assurance-vie
21	Sun Life Financial Inc	Canada	Assurance-vie
22	Aviva PLC	Royaume-Uni	Assurance-vie
23	AstraZeneca PLC	Royaume-Uni	Pharmacie & Biotechnologie
24	Standard Life PLC	Royaume-Uni	Assurance-vie
25	Manulife Financial Corp	Canada	Assurance-vie
26	Principal Financial Group Inc	États-Unis	Assurance-vie
27	Crown Resorts Ltd	Australie	Voyages & Loisirs
28	William Hill PLC	Royaume-Uni	Voyages & Loisirs
29	GTECH SpA	Italie	Voyages & Loisirs
30	Delta Lloyd NV	Pays-Bas	Assurance-vie

Source: BNP Paribas Fortis

Évolution comparée de l'indice Global Grey Gold Select 30 USD PR (simulation) et de l'indice MSCI World (actions internationales) sur longue période (données rebasées à 100 le 01.01.2002)

Source: Bloomberg. Chiffres arrêtés au 13 mars 2015.

L'indice Global Grey Gold Select 30 USD PR ayant été lancé le 20 janvier 2015, le graphique ci-contre est fondé sur une simulation de performance. La performance historique a été obtenue en appliquant systématiquement les filtres financiers sur l'univers d'investissement.

Sur base de cette simulation de performance réalisée sur une période allant du 01.01.2002 au 13.03.2015, l'indice aurait affiché un rendement actuariel de 5,77% (contre 4,13% pour l'indice MSCI World).

Le 13 mars 2015, l'indice Global Grey Gold Select 30 USD PR a clôturé au niveau de 209,81.

Les données du passé ne constituent en aucun cas une garantie pour l'avenir.

100% de toute performance positive de l'indice à l'échéance

À l'échéance, soit le 15 mai 2023, les modalités de remboursement et de rendement de la BP2F USD BULLISH NOTE GREY GOLD 2023 sont déterminées par l'évolution de l'indice par rapport à sa valeur initiale.

- **En cas de recul de l'indice**, le remboursement sera calculé comme suit :
100% - pourcentage de baisse de l'indice limité à -10% maximum, soit un remboursement minimal à 90% de la valeur nominale (1.800 USD par coupure)¹.
- **En cas de stabilité ou de progression de l'indice**, la BP2F USD BULLISH NOTE GREY GOLD 2023 donnera droit¹ :
 - au **remboursement à 100% de la valeur nominale** (2.000 USD par coupure), et
 - à une **prime de remboursement égale à 100% de toute performance positive** de l'indice.

La **performance de l'indice** correspondra à l'évolution enregistrée entre sa valeur initiale et sa valeur finale.

Valeur initiale : cours de clôture du 4 mai 2015.

Valeur finale : moyenne des cours de clôture relevés à 31 dates d'observation, mensuellement réparties entre le 28 octobre 2020 et le 28 avril 2023.

Scénarios d'évolution du panier et calcul du rendement

Donnés à titre purement illustratif du mode de calcul du rendement, les scénarios suivants ne constituent en aucune manière une garantie quant au rendement final.

Évolution de l'indice entre sa valeur initiale et sa valeur finale	Montant total de remboursement ² à l'échéance	Rendement actuariel (sur base du prix d'émission de 102%)
-20%	90%	-1,55%
-4%	96%	-0,75%
+26%	126%	+2,70% ²
+50%	150%	+4,93% ²

1 **Dans l'hypothèse d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'émetteur et du garant,**

l'investisseur ne touchera pas de prime de remboursement et pourra se voir rembourser un montant inférieur à son capital initial, ce montant pouvant être nul.

2 Avant déduction du précompte mobilier.

Un investissement libellé en USD

Émise en USD, la BP2F USD BULLISH NOTE GREY GOLD 2023 peut répondre aux besoins de l'investisseur qui souhaite diversifier les placements en USD au sein de son portefeuille. Mais cela implique aussi un risque de change s'il décide de convertir son capital en euro.

Au 17 mars 2015, 1 EUR valait 1,06 USD

Pour acquérir une coupure de 2.000 USD à ce cours, vous devriez payer 1.886,79 EUR (hors frais).

Si à l'échéance, le dollar s'est affaibli de 10% contre l'euro, à 1,1778 USD pour 1 EUR, vous ne recevrez plus que 1.698,08 EUR pour votre coupure de 2.000 USD. La valeur de votre capital aura donc baissé de 10%.

À l'inverse, si le dollar s'est apprécié de 10% contre l'euro, à 0,9636 USD pour 1 EUR, vous recevrez 2.075,55 EUR pour votre coupure de 2.000 USD. Vous aurez ainsi réalisé une plus-value de 10% sur la devise.

Évolution de l'euro vis-à-vis de dollar US sur les 5 dernières années



Source: Bloomberg (données arrêtées au 17.03.2015). Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'évolution future du dollar américain.





Pour quel investisseur?

Cet instrument complexe s'adresse plus particulièrement à des investisseurs expérimentés présentant un **profil de risque défensif à agressif**.

Nous vous recommandons de n'investir dans ce produit que si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment si vous comprenez quels risques y sont liés. BNP Paribas Fortis devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisantes de ce produit. Dans le cas où celui-ci ne serait pas approprié pour vous, la banque doit vous en avertir. Si la banque vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra évaluer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et expérience de ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

Vous trouverez plus d'informations sur les différents profils de risque sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Profil d'investisseur.

Avant de prendre une décision d'investissement de sa propre initiative, il est recommandé à tout investisseur de prendre connaissance du contenu du Prospectus et plus particulièrement de la section "Facteurs de risque" ainsi que de notre "Brochure d'information - Instruments financiers", disponible dans toute agence BNP Paribas Fortis et sur notre site web www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles.



Principaux risques

- ✓ **Risque de change:** cet instrument dérivé est émis en dollar américain. Ceci implique qu'à l'échéance, les investisseurs pourraient recevoir un montant en USD qui, converti en euro, pourrait être inférieur au montant en euro initialement investi. Ce risque est même accru pour les investisseurs ne disposant pas d'un compte libellé en USD et pour lesquels le remboursement du capital investi et de la prime de remboursement éventuelle est donc automatiquement converti en EUR.
- ✓ **Risque de crédit:** en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, l'investisseur supporte le risque de ne pas retrouver son capital investi, à l'échéance. Si, dans le cadre des dispositions en matière de redressement et de résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, l'autorité de résolution venant à établir la défaillance avérée ou prévisible de l'émetteur et/ou du garant, elle pourrait décider de prendre des mesures impactant la valeur des Notes; dans ce cadre, l'investisseur supporte le risque de perdre tout ou partie du montant investi et des intérêts.
- ✓ **Risques liés à l'indice:** L'indice Global Grey Gold Select 30 USD PR est un tout nouvel indice. Il ne dispose donc d'aucun historique. Composé de 30 actions, il est moins diversifié qu'un indice boursier mondial comme le MSCI World et peut en outre présenter une forte concentration dans certains secteurs, comme les soins de santé, la biotechnologie et l'assurance-vie. Si l'indice était affecté par un événement exceptionnel, comme une modification matérielle, sa suppression ou la non-publication de sa valeur, etc.), les conditions de l'instrument pourraient être ajustées afin de tenir compte de cet événement et l'émetteur aura la possibilité de procéder à un remboursement anticipé à un montant s'élevant au minimum au pair (100%). Plus de détails sur ces événements et leurs conséquences pour l'investisseur en pages 634 et suivantes du Prospectus de base.
- ✓ **Risque de liquidité:** cet instrument dérivé n'est pas coté sur un marché réglementé. BNP Paribas Fortis en assurera la liquidité en se portant acquéreur ou le cas échéant vendeur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance ou acheter ces titres une fois la période de souscription terminée devra les vendre/acheter au prix déterminé par BNP Paribas Fortis en fonction des paramètres de marché du moment (voir ci-dessous) qui pourraient amener à un prix inférieur à la valeur nominale par coupure (2.000 USD). Ce prix sera fixé avec une fourchette achat/vente de maximum 1% dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur opérations de bourse; voir rubriques "Frais" et "Fiscalité", en page 6).
- ✓ **Risque de fluctuation du prix du titre (risque de marché):** le droit au remboursement à 90% minimum de la valeur nominale ne vaut qu'à l'échéance. Dans l'intervalle, le prix de la Note fluctuera, à la hausse comme à la baisse, en fonction de paramètres tels que la santé financière de l'émetteur et du garant, l'évolution de l'indice et celle des taux d'intérêt.



Prospectus

Le **Prospectus** est constitué :

- du **Prospectus de base** du programme "Note, Warrant and Certificate" daté du 5 juin 2014, rédigé en anglais et approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF), à Paris,
- de ses **suppléments**, respectivement datés du 11 juillet 2014, 7 août 2014, 5 septembre 2014, 11 septembre 2014, 10 octobre 2014, 7 novembre 2014, 8 janvier 2015, 10 février 2015 et 30 mars 2015,
- du **résumé spécifique à l'émission**, rédigé en français, et
- des **Final Terms** datées du 31 mars 2015.

Ces documents ainsi qu'un résumé en français du Prospectus de base sont disponibles gratuitement sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Principales caractéristiques de cette émission



Description

Émetteur: BNP Paribas Fortis Funding (en abrégé "BP2F"), filiale luxembourgeoise de BNP Paribas Fortis SA.
Garant: BNP Paribas Fortis SA. La garantie ne s'applique qu'en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur.
Rating du garant: A2 (*under review*) chez Moody's, A+ (*negative outlook*) chez Standard & Poor's et A+ (*stable outlook*) chez Fitch.
Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

Titres

- Valeur nominale par coupure: 2.000 USD.
- Montant de l'émission: minimum 1 million USD et maximum 50 millions USD.
- Code ISIN: XS1197992362 – Série N071.
- Titres au porteur non subordonnés, représentés par un titre collectif et régis par le droit anglais.
- Cet instrument dérivé ne sera pas coté sur un marché réglementé (voir "Risque de liquidité" en page 5).



Risque

Les principaux risques que présente cet instrument dérivé sont décrits en page 5.



Durée

Date d'émission et de paiement: 13 mai 2015.

Prix d'émission: 102% de la valeur nominale.

Échéance: 15 mai 2023, soit une durée de 8 ans.

Cet instrument dérivé comporte un risque sur le capital, à l'échéance.

Les modalités de remboursement à l'échéance sont déterminées par l'évolution de l'indice Global Grey Gold Select 30 USD PR:

- si la valeur finale de l'indice est au moins égale à sa valeur initiale: droit au remboursement à 100% de la valeur nominale ;
- si la valeur finale de l'indice est inférieure à sa valeur initiale: le remboursement ne sera que partiel et calculé comme suit:
100% - pourcentage de baisse de l'indice limité à -10%, soit 90% minimum de la valeur nominale.



Rendement

- **Sous-jacent:** indice Global Grey Gold Select 30 USD PR (plus d'infos en pages 2 et 3).
- Droit à une prime de remboursement éventuelle égale à **100% de toute performance positive** enregistrée par l'indice à l'échéance (voir explications en page 4).
- Valeur initiale de l'indice: cours de clôture du 4 mai 2015.
- Valeur finale de l'indice: moyenne des cours de clôture relevés à 31 dates d'observation, mensuellement réparties entre le 28 octobre 2020 et le 28 avril 2023.



Frais

Frais

- **Service financier:** gratuit auprès de BNP Paribas Fortis en Belgique.
- **Conservation en compte-titres:** gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.
- **Frais de courtage:** pour une information détaillée sur les frais relatifs à la vente et au rachat des titres après la période de souscription, veuillez vous référer à la brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible gratuitement en agence ou sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles > Frais et taxes.

Commissions supportées par l'investisseur particulier et comprises dans le prix d'émission de 102%

- Commission de placement unique de 2%, rétrocédée à la date d'émission par l'émetteur au distributeur.
 - Commission pour la distribution et la promotion de la Note d'un montant annuel de 1% maximum, perçue par le distributeur.
- L'investisseur potentiel est invité à consulter le Prospectus pour plus d'informations sur ces commissions.



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique

Selon la législation fiscale actuellement en vigueur, les revenus de titres de créances encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 25%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB)

- Pas de TOB sur le marché primaire (c'est-à-dire lors de la période de souscription).
- TOB de 0,09% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 650 EUR par opération).



Documentation

La documentation relative à cette émission est décrite en page 5.

L'investisseur qui aura déposé ses titres en Compte-titres BNP Paribas Fortis pourra suivre l'évolution de leur valeur au jour le jour via PC banking. BNP Paribas Fortis communiquera aux investisseurs toute modification importante au sujet du profil de risque et/ou de la valeur de la BP2F USD BULLISH NOTE GREY GOLD 2023 sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par BNP Paribas Fortis SA. Il ne constitue ni du conseil en investissements ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.